

## Quatrièmes Journées de la Recherche Filière Piscicole 2, 3 et 4 Juillet 2014 - PARIS

## Que choisir pour le développement de la pisciculture paysanne au Cameroun : inaction ou subvention ?

Aulanier Félicie<sup>1</sup>, Koibamy Foromo<sup>1</sup>, Efole Thomas<sup>2&1</sup>, Mikolasek Olivier<sup>3&1</sup>, Oswald Marc<sup>4&1</sup>

## Résumé

Le développement de la pisciculture reste l'objet d'un débat en Afrique subsaharienne. Pour le Cameroun, l'aquaculture est une priorité affichée. Une situation de développement de la pisciculture paysanne sans intervention directe de la part de service administratif ou de projet de développement est comparée avec celle issue, d'une part, d'une subvention de l'investissement par un programme national d'appui à l'agriculture familiale et, d'autre part, à celle résultant d'une subvention du conseil dans le cadre d'un projet mené par une ONG.

## Les données proviennent :

- pour la première, d'un diagnostic villageois où a été réalisé un recensement exhaustif de toutes les formes de pisciculture existantes en 2013,
- pour la seconde, d'une évaluation conduite en 2014 sur les projets de pisciculture ayant bénéficié de subventions
- et enfin, du suivi-évaluation mené par l'ONG.

Les résultats sont les suivants. Les dynamiques spontanées perdurent mais restent peu efficientes face aux autres spéculations agricoles. La subvention à l'investissement de groupes de candidats motivés ne lève pas les blocages pour mettre en place d'une production durable de poisson. La subvention du conseil est la seule à créer une situation où des dynamiques de production sont enregistrées à l'échelle de fermes et de villages. Au final la maîtrise des aménagements et des empoissonnements paraît au cœur des performances du système. La revue des cycles de poissons marchands montre que la gestion du peuplement de poissons des étangs explique l'hétérogénéité de la croissance des lots de tilapias empoissonnés. Paradoxalement, malgré une autonomie recherchée des pisciculteurs pour l'alevinage, la fonctionnalité, le nombre et la taille des étangs de service sont primordiaux pour une bonne mise en charge des étangs de production.

Les systèmes intensifs qui reposent sur un approvisionnement en alevins améliorés et en aliment performant, ne sont pas rentables aujourd'hui dans le contexte rural décrit. La subvention ne résout

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>APDRA, 9 av. de France, 91300 Massy, France (et Cameroun)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> FASA-UDs, LabIHA, B.P: 222 Dschang, Cameroun

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> CIRAD, INTREPID, TA B-110 34398 Montpellier, France

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> ISTOM, 13 bd. de l'Hautil, 95092 CERGY, France

en rien cette question et laisse la porte ouverte à l'arrivée de colporteurs technique de tout ordre. Ces résultats interrogent aussi les contenus des politiques en cours pour la promotion de la pisciculture et, en arrière plan, le paradigme qui estime que seules les entreprises de taille moyenne à large, sont en capacité dans le domaine de la pisciculture de résoudre le défi de la sécurité alimentaire.







